



Cesson, mercredi 06 mai 2020

Chers parents,

Afin de permettre à certains d'entre vous de reprendre leur activité professionnelle, j'ai fait le choix, en accord avec la communauté éducative, d'accueillir les élèves de la TPS au CM2 dès le mardi 12 mai 2020.

Cependant, pour que l'équipe et moi-même puissions garantir l'application des règles sanitaires qui nous sont imposées, je demande aux familles qui en ont encore la possibilité de garder leur enfant à la maison.

Jusqu'au 29 mai 2020, les enseignantes assureront les cours le matin auprès des élèves présents à l'école et à distance l'après-midi pour les élèves restés chez eux. Après cette date, les modalités d'accueil seront susceptibles d'évoluer.

Un système de garderie sera organisé pour ceux qui devront rester l'après-midi à l'école sous la forme d'activités ludiques ou sportives.

Cette rentrée progressive nous permettra d'opérer des ajustements si cela est nécessaire afin d'anticiper un élargissement de la prise en charge des élèves à partir du 2 juin (fin du chômage partiel pour la garde des enfants).

Je vous remercie de bien vouloir prendre connaissance des modalités pratiques et de fonctionnement de l'Ecole Saint Paul mises en place dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

Je sais que je peux compter sur la sensibilisation et l'implication de tous les parents pour nous aider à garantir l'application permanentes de ces règles.

Je vous remercie de votre compréhension.

Bien cordialement.

Béatrice Burgade
Chef d'établissement